

CCAS DE LONGUYON

C.A du 11 MARS 2026 Procès-verbal de la séance Du conseil d'administration du CCAS du 11 03 2026

Le ONZE MARS DEUX MILLE VINGT SIX, à 10 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de LONGUYON, convoqués par lettre du 05 03 2026, se sont réunis en SALLE ZOLA MAIRIE DE LONGUYON

Etaient présents : - JM PETIT-M STUPKA-H DELVILLE-JP JACQUE-C PERCHERON-J SAILLET- AM TROMBINI-D PIEDFER- N COLLIGNON-G MOREAU

Pouvoirs

C. LECOINTRE à D. PIEDFER - L HOUSSON à N COLLIGNON

Absents

M.O. MENGUELI (excusée)

D. GERSON

E. BERTON

A FURLANI

Y CAPUANO

La séance débute à 10H00

Lecture des pouvoirs

1- DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

En application de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Locales, il doit être procédé à la nomination d'un secrétaire de séance.

Le Conseil d'administration

Après avoir délibéré

A l'unanimité

Décide de désigner D. PIEDFER, Secrétaire de séance

2- Approbation du procès-verbal de la séance du 19-02- 2026 (annexe) DEL- 26-02-01

Le Conseil sera invité à prendre connaissance du procès-verbal de la séance du conseil du 19-02-2026 et de l'approuver.

Le Conseil d'administration

Après avoir délibéré

A l'unanimité

décide de valider le PV de la séance du 19 02 2026

3- CFU 2025 et affectation des résultats 2025

DEL- 26-02-02

Le Conseil est appelé à délibérer sur le COMPTE FINANCIER UNIQUE de l'exercice 2025, (remplaçant le compte de gestion et le compte administratif en 1 seul document) dressé par le Receveur Municipal et l'ordonnateur (ce CFU remplace le Compte administratif et le Compte de Gestion)

Le Président quitte l'assemblée

Présentation de C PERCHERON

CFU 2025	RECETTES (+ résultats 2024)	DEPENSES
INVESTISSEMENT	141 989.06	201 409.61
FONCTIONNEMENT	1 055 774.83	1 029 025.35

BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	294 460,34	201 409,61	12 220,62	80 830,11
RECETTES	294 460,34	141 989,06	0,00	152 471,28
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 187 962,76	1 029 025,35	0,00 0,00	158 937,41
RECETTES	1 187 962,76	1 055 774,83		132 187,93

Les résultats du compte de gestion 2025 s'équilibrent comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 1 029 025.35

Recettes : 1 055 774.83

Excédent: 26 749.48

INVESTISSEMENT

Dépenses : 201 409.61

Recettes : 141 989.06

DEFICIT : 59 420.55

Résultats de clôture reportés 2025

Fonctionnement : 274 877.76

EXCEDENT 301 627.24

Investissement : 170 900.34

EXCEDENT 111 479.79

Le Conseil d'administration

Après avoir délibéré

AVEC 11 POUR (1 non-participation du Président)

décide de valider le CFU 2025

4- Affectation des Résultats 2025 DEL- 26-02-03

Il appartiendra au Conseil d'autoriser le Président à réaliser l'affectation du résultat telle qu'elle figure ci-dessous

Présentation JP JACQUE

BUDGET CCAS				
Résultat - Exercice 2025				
EXERCICE 2023	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	RECETTES	1 055 774,83	RECETTES	141 989,06
DEPENSES	1 029 025,35	DEPENSES	201 409,61	
Résultat Exercice	EXCEDENT	26 749,48	DEFICIT	-59 420,55
Résultat 2024 reporté	Excédent RF 002	274 877,76	Excédent RI 001	170 900,34
A - Résultat GLOBAL	EXCEDENT	301 627,24	EXCEDENT	111 479,79
RESTE A REALISER			RECETTES	0,00
			DEPENSES	12 220,62
Solde RAR			DEFICIT	-12 220,62
Résultat global avec RAR			EXCEDENT	99 259,17
Ecritures de reprise des résultats				
Affectation résultat fonctionnement			RI 1068	0,00
	DF 002	0,00	DI 001	0,00
	RF 002	301 627,24	RI 001	111 479,79

Le Conseil d'administration
Après avoir délibéré
A l'unanimité

décide de valider l'affectation des résultats 2025 telle que présentée

5- Budget Primitif 2026 DEL- 26-02-04

Il doit être voté par l'assemblée délibérante pour le 15 avril

Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile. Ce principe d'annualité budgétaire comporte quelques aménagements pour tenir compte d'opérations prévues et engagées mais non dénouées en fin d'année.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

POUR RAPPEL Budget Primitif 2025

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES		294 460.34	1 187 962.76
RECETTES		294 460.34	1 187 962.76

Le budget primitif 2026 présente les reports et résultats 2025.

Le BP 2026 s'équilibre comme suit

Pour rappel, il a été présenté au moment de la présentation du ROB 2026 des résultats provisoires. A ce jour les résultats nous permettent d'obtenir en recettes d'investissement 8970.90€ supplémentaires (qui vont venir augmenter l'opération divers pour un montant total de 22 357.17€) et 111 008.68 en fonctionnement pour un montant de 1 181 379.24€.

Présentation Administration

Investissement			RECETTES		
DEPENSES			RECETTES		
Code	Libellé	Budget	Code	Libellé	Budget
16	Emprunts et dettes assimilés	44 000,00	001	Excédent d'investissement reporté	111 479,79
21	Immobilisations corporelles	12 220,62	021	Virement de la section de fonctionnement	38 250,00
26	Participations et créances ratt. à des particip.		040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	119 000,00
921	opérations investissement	155 607,17	10	Dotations, fonds divers et réserves	3 350,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 252,00	16	Emprunts et dettes assimilés	
	Total :	272 079,79		Total :	272 079,79

Fonctionnement			RECETTES		
DEPENSES			RECETTES		
Code	Libellé	Budget	Code	Libellé	Budget
011	Charges à caractère général	610 079,24	002	Excédent de fonctionnement reporté	301 627,24
012	Charges de personnel et frais assimilés	338 850,00	013	Atténuations de charges	
023	Virement à la section d'investissement	38 250,00	70	Produits des services, domaine et ventes diverses	148 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	119 000,00	74	Dotations, subventions et participations	20 500,00
65	Autres charges de gestion courante	34 800,00	75	Autres produits de gestion courante	650 000,00
66	Charges financières	27 400,00	77	Produits exceptionnels	1 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 252,00
68	Dotations amortissements et provisions	11 000,00			
	Total :	1 181 379,24		Total :	1 181 379,24

BUDGET PRIMITIF- CCAS DE LONGUYON - 2026

Dépense - Section Fonctionnement

Chap./Articles	Désignation	Total Budget 2025	Réalise	Budget 2026
011	Charges à caractère général	601 462,76	503 958,89	610 079,24
6042	Achats prest.de serv.(autres que terrains à amé.)	65 000,00	54 850,80	60000
60611	Eau et assainissement	28 000,00	23 861,38	35000
60612	Energie - Electricité	35 000,00	10 275,00	20000
60621	Combustibles	240 000,00	248 971,00	260000
60622	Carburants	1 500,00	980,61	1500
60623	Alimentation	1 500,00	38,40	750
60628	Autres fournitures non stockées	2 000,00	0,00	1000
60631	Fournitures d'entretien	5 000,00	1 297,17	2500
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	5 191,98	8000
60636	Habillement et vêtements de travail	250,00	169,20	1000
6064	Fournitures administratives	2 000,00	1 162,61	2000
6068	Autres matières et fournitures	53 012,76	27 747,12	45550,56
611	Contrats de prestations de services	12 800,00	11 416,56	12000
61221	Matériel roulant	1 000,00	1 097,48	1200
61358	Autres	500,00	779,52	750
615221	Bâtiments publics	9 000,00	0,00	9000
615228	Autres bâtiments	9 000,00	4 673,92	9000
61551	Matériel roulant	500,00	219,16	500
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0
6156	Maintenance	45 000,00	45 778,52	50000

6161	Multirisques	25 000,00	17 134,48	20000
6168	Autres	6 000,00	5 694,75	6000
6184	Versements à des organismes de formation	500,00	0,00	500
6188	Autres frais divers	200,00	106,80	200
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	220,00	220
62268	Autres honoraires, conseils...	2 000,00	1 480,81	2500
6231	Annonces et insertions	3 000,00	0,00	3000
6232	Fêtes et cérémonies	22 000,00	22 921,81	36008,68
6238	Divers	1 500,00	1 164,00	1500
6262	Frais de télécommunications	4 000,00	4 097,84	4200
6281	Concours divers (cotisations...)	10 000,00	8 134,49	10000
6288	Autres	4 000,00	3 539,48	4000
63512	Taxes foncières	1 200,00	954,00	1200
63513	Autres impôts locaux	6 000,00	0,00	1000
012	Charges de personnel et frais assimilés	411 800,00	343 631,23	338 850,00
6215	Personnel affecté par la commune membre du GFP	25 000,00	9 413,27	0
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement	14 000,00	11 825,69	2000
6218	Autre personnel extérieur	0,00	718,74	750
6332	Cotisations versées au FNAL	200,00	171,67	200
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	3 000,00	3 054,77	3000
6338	Autres impôts, taxes & vers. assimilés sur rémunér.	600,00	514,56	600
64111	Rémunération principale	160 000,00	147 369,97	150000
64112	Supp. fam. de traite. & indemnité de résidence	1 600,00	1 555,77	1600
64113	NBI	1 500,00	883,13	1000
64118	Autres indemnités	60 000,00	59 694,06	60000
64131	Rémunérations	40 000,00	17 561,00	20000
64132	Suppl. familial de traitement et indemn. de résid.	400,00	206,74	400
64138	Primes et autres indemnités	500,00	75,90	200
6415	Congés payés	500,00	71,36	200
64168	Autres emplois aidés	15 000,00	2 522,60	3000
6451	Cotisations à l'URSSAF	30 000,00	29 394,70	30000
6453	Cotisations aux caisses de retraite	55 000,00	52 928,28	60000
6454	Cotisations aux ASSEDIC	1 300,00	499,53	600
6456	Versement au FNC du supplément familial	0,00	1 533,00	1600
6458	Cotisations aux organismes sociaux	700,00	1 785,49	1800
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	297,00	400
6478	Autres charges sociales diverses	1 500,00	1 554,00	1500
65	Autres charges de gestion courante	18 300,00	13 935,00	34 800,00
65133	Secours d'urgence	1 000,00	0,00	1000
65134	Aides	650,00	0,00	650
65188	Autres	2 150,00	0,00	2150
65748	Autres personnes de droit privé	13 500,00	13 500,00	14000
65888	Autres	1 000,00	435,00	1000

6541	admission non valeur			16000
66	Charges financières	28 900,00	28 837,53	27 400,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	28 900,00	28 837,53	27400
67	Charges spécifiques	2 000,00	119,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	119,00	2000
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et	2 500,00	0,00	11 000,00
6817	Dot.aux prov. pour dépré. des actifs circulants	2 500,00	0,00	11000
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	123 000,00	138 543,70	119 000,00
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00	3 479,27	
6761	Diff. sur réalisations (positives) transf. en inv.	0,00	12 370,53	
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	123 000,00	122 693,90	119000
023	virement à la section d'investissement			38 250,00
		1 187 962,76	1 029 025,35	1 181 379,24

Recette - Section Fonctionnement

<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Total Budget 2025</i>	<i>Réalise</i>	<i>Budget 2026</i>
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	121 623,00	126 537,63	148 000,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	2 000,00	4 483,33	2000
7066	Redevances&droits des services à caractère social	80 000,00	82 431,00	80000
70848	aux autres organismes	39 623,00	39 623,30	66000
74	Dotations et participations	43 210,00	34 244,55	20 500,00
744	FCTVA	1 210,00	1 210,71	500
74718	Autres	0,00	936,94	0
7473	Départements	8 000,00	13 084,00	0
74741	Communes membres du GFP	34 000,00	19 012,90	20000
75	Autres produits de gestion courante	672 000,00	824 081,47	650 000,00
752	Revenus des immeubles	630 000,00	711 217,52	650000
75888	Autres	42 000,00	112 863,95	
77	Produits spécifiques	1 000,00	15 611,82	1 000,00
773	Mandats annulés ou atteints échéance quadriennale	1 000,00	220,92	1000
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	15 390,90	
002	Excédent de fonctionnement reporté	274 877,76	274 877,76	301 627,24
002	Excédent de fonctionnement reporté	274 877,76	274 877,76	190618,56
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	75 252,00	55 299,36	60 252,00
722	Immobilisations corporelles	75 000,00	54 588,46	60000
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de résul.	252,00	252,00	252
7761	Différence sur réalisa (négatives) reprises au compte de résultat		458,90	
		1 187 962,76	1 330 652,59	1 181 379,24

Dépense - Section Investissement

<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Total Budget 2025</i>	<i>Réalise</i>	<i>Budget 2026</i>
16	Emprunts et dettes assimilés	40 595,72	36 878,56	44 000,00
1641	Emprunts en euros	33 500,00	33 397,56	35000
165	Dépôts et cautionnements reçus	7 095,72	3 481,00	9000
21	Immobilisations corporelles	178 612,62	109 231,69	167 827,79
21321	Immeubles de rapport	148 612,62	96 990,16	12220,62
2138	Autres constructions	20 000,00	8 597,13	
2158	Autres install., matériel et outillage techniques	10 000,00	0,00	155607,17
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	496,80	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	3 147,60	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	75 252,00	55 299,36	60 252,00
13913	Départements	252,00	252,00	252
21321	Immeubles de rapport	75 000,00	54 588,46	60000
192	Plus ou moins values sur cessions d'immobilisation		458,90	
		294 460,34	201 409,61	272 079,79

Recette - Section Investissement

<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Total Budget 2025</i>	<i>Réalise</i>	<i>Budget 2026</i>
10	Dotations, fonds divers et reserves	560,00	553,36	3 350,00
10222	FCTVA	560,00	553,36	3350
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	2 892,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	2 892,00	0
001	Excédent d'investissement reporté	170 900,34	170 900,34	111 479,79
001	Excédent d'investissement reporté	170 900,34	170 900,34	111479,79
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	123 000,00	138 543,70	119 000,00
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immob.	0,00	12 370,53	
2111	Terrains nus	0,00	1 189,97	
2188	Autres		2 289,30	
281321	Immeubles de rapport	115 693,42	115 387,32	
281352	Bâtiments privés	484,00	484,00	
28158	Autres install., matériel et outillage techniques	2 474,58	2 474,58	
281828	Autres matériels de transport	491,00	491,00	
28188	Autres	3 857,00	3 857,00	
21	Virement de la section de fonctionnement			38 250,00
		294 460,34	312 889,40	272 079,79

Le Conseil d'administration

Après avoir délibéré

A l'unanimité

décide de valider le BP 2026 tel que présenté

6- Tarifs REDEVANCES 2026 -2027 DEL- 26-02-05

Les administrateurs sont amenés à délibérer sur les tarifs des redevances à appliquer à compter du 1^{er} mai 2026.

2025 : Redevances encaissées 703 759.28€ (695 090.57 € en 2024)

Tarifs 2025 :

Résidence Marronniers

Type de logement	T3 EXT RDC	T2	T1 Bis
Nombre	1	3	53
Loyers	355€	275 €	244 €
Charges	400€	384 €	342 €
Total	755€	659€	586 €

Type de logement	F2	F1 Bis
Nombre	8	48
Loyers	280€	241€
Charges	290€	268€
Total	570 €	509 €

Résidence Automne

Le Président propose en séance une augmentation de 10€ par mois des charges .

Le Conseil devra se prononcer sur les tarifs de redevances à appliquer à compter du 01/05/2026

Le Conseil d'administration

Après avoir délibéré

A l'unanimité

décide d'augmenter les charges de 10€ par mois à compter du 1^{er} mai 2026 déterminant ainsi les redevances :

Résidence Marronniers :

Type de logement	T3 EXT RDC	T2	T1 Bis
Nombre	1	3	53
Loyers	355€	275 €	244 €
Charges	410€	394 €	352 €
Total	765€	669€	596 €

Type de logement	F2	F1 Bis
Nombre	8	48
Loyers	280€	241€
Charges	300€	278€
Total	580 €	519 €

Résidence Automne

7- TARIFS RESTAURATION DEL- 26-02-06

Le Conseil a décidé d'appliquer à compter du 1/03/2024, un tarif de 8€ pour les résidents et personnes de plus de 63 ans longuyonnaises et 15€ pour les non-résidents, ou personnes de moins de 63 ans ou non longuyonnaises de tout âge

Pour info :

2025 : Régie Restauration (54 850.80€ de dépenses – 76 921€ de recettes, sans prendre en compte la présence du personnel au service)

Rec AUTOMNE :34 936€ (43 724€ en 2024) dép : 24 862.90 (30 333.24 en 2024) soit 4405 repas (5487en 2024)

Rec MARRONNIERS :41 985€ (38 195.50€ en 2024) dép : 29 987.90 (26 524,32 en 2024) soit 5313 repas (4798 en 2024)

Y COMPRIS Repas tutelées

Prix API du repas : 5.75€ (sans prise en compte du salaire des agents et transport à domicile)

Le président propose d'augmenter de 15 centimes les tarifs des repas, consécutivement à l'augmentation de 15 cts opérée par API

Il appartiendra au Conseil de délibérer sur un nouveau tarif à appliquer à compter du 01/05/2026

Le Conseil d'administration

Après avoir délibéré

A l'unanimité

décide d'augmenter de 15 centimes les tarifs des repas , les déterminant ainsi à compter du 1^{er} mai :

un tarif de 8.15€ pour les résidents et personnes de plus de 63 ans longuyonnaises et 15.15€ pour les non-résidents, ou personnes de moins de 63 ans ou non longuyonnaises de tout âge

8- Tarifs 2026 TAD DEL- 26-02-07

TAD 2025 : Régie TAD : (moyenne de 120 courses par mois) 4 440€ (5144€ en 2024)

Le CCAS fait fonctionner son service TAD, véhicule dédié au transport à la demande, permettant aux personnes isolées et sans moyen de transport, de se rendre vers les commerces, médecins ou pharmacies de la commune...

Le CCAS, par transfert de compétences et à raison du reversement de subventions de la part de la Ville, prend en charge la gestion de ce service.

Après étude des dépenses prévisionnelles et des coûts de fonctionnement inhérents à ce service, de l'accroissement de la demande, et de l'augmentation du prix du litre de carburant, il a été proposé aux administrateurs de décider du tarif à appliquer à compter du 1^{er} avril 2022 par course et par personne, usager du TAD- à 4€ par course

TAD périscolaire

Une maman, habitant rue de Sète sans moyen de locomotion, sollicite les services du TAD tous les mercredis matins pour emmener son enfant vers le site du périscolaire, rue J Grunenwald, soit 2 km et 5 mn. Un tarif de 4 euros est pratiqué pour toutes courses à réaliser en 1h30. Le CA a voté un tarif de 4€ pour cette demande depuis 2023

Il appartiendra au CCAS de décider d'un forfait mensuel d'utilisation (4 allers retours par mois) du TAD vers le site du périscolaire.

J SAILLET présente les résultats du TAD et précise que le coût est maîtrisé, qu'il sera question de revenir dessus si les carburants augmentent fortement. Mais que pour le moment 4€ ce n'est déjà pas mal.

Le président propose donc de maintenir ces tarifs à compter du 1/05/2026

Le Conseil d'administration

Après avoir délibéré

A l'unanimité

décide de maintenir le tarif de la course TAD à 4€

DIVERS

- Ouverture de la crèche au 01/06 : clôture du terrain et parking finis
M STUPKA ajoute qu'il s'agit d'une belle réalisation
- MSP- 2 spécialistes en fin de mois chez Dorion, un ORL et un pédiatre. Des infirmières de chez Dorion vont s'installer à la MSP ainsi qu'un dermatologue
- Les démarches des 2 magasins Action et Mc Do sont toujours en cours
- Création depuis 2014 de 250 places de parking sur Longuyon
M STUPKA et AM TROMBINI : les familles comptent maintenant 3 voitures
- J SAILLET demande des retours sur le repas choucroute : super sauf pour le baba- les jeunes ont bien fait leur travail-
- La TEOM va augmenter suite au passage d'un nouveau contrat où il y avait 1 seul candidat. Le SMTOM a refusé ce marché. Il y aura une hausse de la taxe jusqu'à 20. Peut-être une diminution sera faite si des tonnes supplémentaires viennent à nous rejoindre.

La séance est close à 10h45

Le secrétaire de séance

Le Président
Jean-Pierre JACQUE
Jacques
Président du CCAS



+